

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Académie Powerplay Academy Inc.		Date d'inspection Le 05 février 2026
Nom de l'établissement Académie Powerplay Academy		Numéro de permis 2016694
Adresse 257 rue des Erables Dieppe NB E1A 9B1		Numéro de téléphone (506) 853-7529
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 55	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Stephanie Hickey	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	31 déc. 2024	
Commentaires: L'administratrice informe la mentore en assurance de la qualité que plusieurs membres du personnel éducatif ont quitté pour travailler dans un autre domaine et que plusieurs autres ne sont pas admissibles pour s'inscrire au programme ECE.			

Commentaires généraux
La mentore en assurance de la qualité était sur les lieux en matinée pour effectuer une inspection de surveillance.
Le ratio enfants/éducateurs a été respecté tout au long de la visite.
Les éléments suivants ont été vérifiés pendant la visite :
<ul style="list-style-type: none"> •Routine quotidienne •Orientation des enfants •Lieu d'exploitation •Aire de repos •Sécurité
Pendant l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé les enfants jouer librement à l'intérieur. Un groupe participait à la lecture d'un livre, suivie d'un bricolage en lien avec l'histoire, ainsi qu'à la période du dîner.
Une discussion a eu lieu entre la mentore en assurance de la qualité et un membre du personnel éducatif concernant la période de transition. La mentore en assurance de la qualité a noté qu'il semblait y avoir certains

Commentaires généraux

défis durant cette période. La mentore en assurance de la qualité a observé que lorsque l'éducatrice a demandé au groupe de ranger les jouets et de se préparer pour le dîner, les éducatrices ont ramassé les jouets pendant que les enfants se déplaçaient un peu partout dans la salle. Quelques enfants lançaient des jouets au lieu de les ranger, tandis que d'autres se frappaient ou se poussaient. La mentore en assurance de la qualité a fourni des recommandations au personnel éducatif. Cette observation a également été communiquée à l'administratrice, qui a confirmé que l'agente pédagogique sera sur les lieux prochainement pour offrir du soutien à ce sujet.

Une autre discussion a eu lieu avec un autre membre du personnel éducatif concernant la préparation d'un bricolage. La mentore en assurance de la qualité a observé une éducatrice découper de petits morceaux de papier blanc et informer les enfants que ceux-ci seraient utilisés pour le bricolage de l'après midi. La mentore en assurance de la qualité a mentionné que les enfants seraient capables de découper eux-mêmes ces petits morceaux. L'éducatrice a expliqué qu'elle utilisait un perce trou et qu'un seul était disponible. La mentore en assurance de la qualité a souligné qu'il s'agissait d'une bonne occasion pour encourager les enfants à partager et à attendre leur tour. L'éducatrice a ensuite invité les enfants à participer à la découpe des morceaux de papier. Cette observation a été mentionnée à l'administratrice, accompagnée de quelques recommandations.

original signé par

Stephanie Hickey

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 30 janvier 2026

Date

original signé par

Émilie Henry-Falardeau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 janvier 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"